

Régine OLINGER

Psychothérapeute

Conférence au Forum Des Seniors

Le Samedi 23 avril 2005

Salle polyvalente du Pruney – Le Versoud (38)

LIENS INTERGENERATIONNELS

En préambule à ce sujet **définissons** les termes que nous employons :

Le lien : c'est ce qui attache, ce qui réunit, c'est ce qui rassemble voire même enchaîne moralement. C'est ce qui unit des personnes entre elles.

Intergénérationnel : signifie plusieurs générations

Génération : ensemble des personnes qui descendent de quelqu'un à chaque degré de filiation

Les liens intergénérationnels : c'est ce qui réunit plusieurs générations.

Dans quel contexte ces liens intergénérationnel s'exercent-ils : dans la famille.

On ne peut, en effet, parler de liens inter-générationnels sans parler de l'évolution, des changements de la famille. Ces deux notions sont liées.

Ce sont des questions, des préoccupations d'aujourd'hui.

Le problème des liens de parenté est, en fait, fondamental. Il est réactualisé et renforcé aujourd'hui par rapport à l'effondrement de certaines valeurs.

Des valeurs qui sont politiques, religieuses, voire même familiales.

On a cru que la famille était finie, qu'elle avait disparu, alors qu'il s'agissait d'une évolution des mœurs.

I – Evolution de la famille

Ce qui est fini aujourd'hui, c'est le modèle de la famille bourgeoise du XIXe siècle. Le Code Civil (mars 1804) en avait créé les fondements.

Qu'est-ce qui a ébranlé ce modèle ?

C'est une augmentation des divorces.

C'est l'effacement de l'autorité suprême du père

C'est l'activité professionnelle des femmes qui s'est fortement développée

La famille actuelle est à géométrie variable, conjugale classique, monoparentale, recomposée, en union libre.

La cellule familiale est formée par les parents et les enfants.

La famille du XXI^e siècle cesse d'être patrimoniale, elle est affective.

Le rôle du père a aussi changé. La paternité se construit maintenant sur l'amour, la protection physique, matérielle, morale. Il n'est plus fondé que sur la transmission patrimoniale ou patronymique.

Un autre élément d'ordre démographique est venu changer, modifier nos modèles.

Avec l'allongement de l'espérance de vie, 3 voire 4 générations cohabitent, coexistent.

On voit donc apparaître une nouvelle famille affective avec peu de membres à chaque génération et plus de générations qui coexistent.

Autre changement au niveau de l'éducation

C'est l'effacement de l'éducation autoritaire. On observe qu'à chaque génération, l'éducation donnée est plus souple que l'éducation reçue.

Parallèlement à ce déclin de l'éducation autoritaire s'est développé le principe d'autonomie.

Aujourd'hui, il est important d'être indépendant.

Ce principe est aussi valable pour les personnes plus âgées.

II – La continuité entre générations

A - L'expérience

Les changements de vie ont été très importants tant dans la famille qu'à l'extérieur.

Les valeurs du travail ont changé.

Par rapport à une éducation autoritaire, on se détermine, soit dans le même sens soit on s'oriente différemment.

On choisit ce que l'on garde des expériences de nos aïeux et en fonction de ce que l'on a vécu.

B - La transmission des biens

La transmission des biens n'est pas simplement le don d'une propriété matérielle ; c'est une mémoire familiale concrète.

La transmission se fait sous 3 formes : les objets sans valeur marchande

les dons

les biens matériels

1 - Les objets sans valeur marchande.

Lorsqu'il n'y a pas de biens importants, tous les objets sans valeur marchande deviennent "inestimables".

Tout d'abord, des objets qui renvoient à l'environnement familial dans la maison des parents ou des grands-parents.

Il y a aussi les effets personnels.

Il y a des objets d'hommes et des objets de femmes

Il suffit de les voir pour "revoir" les parents disparus, les sentir presque.

Quand il n'y a pas d'objets, il y a les photographies qui vont permettre des albums de famille et des récits.

Tous ces objets et photos nous confortent dans le sentiment d'appartenance.

L'importance accordée aux objets hérités est aussi affaire de mode, de milieu social, de générations.

En conséquence il est très rare que les lignées n'aient rien gardé, objets ou photos, des générations précédentes parce que symboliquement ce serait comme rompre l'alliance entre les générations.

2- Le don

On peut dire que le don se fait sous forme d'argent, de don matériel et sous forme de service.

Aujourd'hui l'idée qu'il faut aider les jeunes générations quand elles en ont besoin, se développe.

Une autre notion apparaît : celle de l'équité entre les générations.

Les donations ont beaucoup augmenté.

On assiste également à un développement très important des aides financières, en particulier en direction des jeunes. Il s'agit là d'un phénomène nouveau.

Les parents aident utilement leurs enfants.

3 – Le bien matériel

Le bien des familles qui paraît le plus important est la maison de famille.

Il y a néanmoins plusieurs manières de se comporter par rapport à l'héritage familial. Il s'agit de descendants qui se positionne autrement.

III - Les solidarités familiales

L'entraide familiale se fait de façon descendante est aussi ascendante, en particulier par ces générations « pivots », qui aident à la fois leurs parents âgés, éventuellement en perte d'autonomie, et qui aident aussi leurs enfants, voire leurs petits-enfants.

Le devoir n'est plus aussi contraignant puisqu'il intègre une dimension affective.

Les solidarités familiales s'exercent sous plusieurs formes :

- les échanges d'argent
- les échanges de services
- le grand parentage
- en cas de difficultés familiales
- rôle de l'état dans les solidarités familiales

A - L'argent

Aujourd'hui, la circulation d'argent au sein des familles est particulièrement intense. Elle forme une sorte de chaîne monétaire principalement descendante.

Les dons d'argent aujourd'hui s'adressent principalement aux jeunes. C'est une situation historiquement nouvelle.

Ainsi la généralité du don d'argent des grands-parents aux petits-enfants est une quasi institution.

Ces aides financières permettent de réduire les inégalités inter-générationnelles.

Elles assurent la continuité familiale :

- parce qu'elles sont basées sur le principe du besoin
- parce qu'il y a une sorte de devoir et d'obligation d'aider les jeunes pour maintenir un équilibre matériel entre les générations
- parce que les rapports sont sous-tendus par l'affection.

B - Les services

C'est du don « de temps »

Dans la vie quotidienne des familles, les services les plus répandus sont d'ordre domestique.

Ce sont éventuellement les tâches ménagères qui sont partagées :

- entretien du linge
- la cuisine
- les courses
- l'aménagement et la décoration du logement
- tous les travaux liés aux bâtiments

Ces échanges de services sont bien sûr plus faciles lorsqu'il y a proximité géographique.

Les services échangés dans les familles sont aussi fonction des événements : par exemple à l'arrivée d'un petit enfant, la maladie d'un membre de la famille, le décès, le chômage, la séparation.

Il existe une autre espèce d'aide « en nature » parallèlement à ces rendus de services.

Toutes ces aides quelles qu'elles soient contribuent à cette continuité familiale.

C - Difficultés familiales

L'entraide familiale fonctionne aussi sur le principe du besoin.

En conséquence elle est particulièrement active et importante lorsque la famille traverse des moments difficiles.

Le soutien est fourni en premier lieu par le conjoint.

En cas de veuvage, ce sont les enfants qui sont les principaux aidants

Dans d'autres familles, l'aide va se reporter sur les jeunes.

En effet, aujourd'hui, c'est aussi la jeune génération qui fait porter le poids de ses besoins sur ses parents.

La quatrième forme de solidarité familiale est le grand-parentage.

D - Le grand-parentage

On peut dire que la descendance s'accomplit pleinement à la naissance d'un petit enfant.

Les grands-parents tiennent une grande place auprès des petits-enfants par le biais de la garde de manière régulière ou occasionnelle et pendant les vacances scolaires.

N'oublions pas que la vieillesse n'est pas nécessairement synonyme de maladie.

Les parents âgés qui sont souvent alertes et indépendants. Il en est de même pour les arrière-grands-parents.

Le rôle de l'état dans les solidarités familiales.

La législation, donc l'état sont devenus omniprésents dans le fonctionnement des familles.

Le droit social rappelle en de multiples occasions les liens d'obligations entre les membres de la famille.

Les aides sociales ont progressé de façon considérable au cours du dernier demi-siècle.

Et on constate que L'AUGMENTATION DES AIDES PUBLIQUES VA DE PAIR AVEC L'AUGMENTATION DE L'AIDE PRIVEE, c'est-à-dire l'aide des familles.

Ces deux formes d'aides sont complémentaires et l'une ne peut aller pas sans l'autre.

De la même manière les jeunes qui bénéficient de prestations sociales, bourses d'études, prestations familiales, allocation logement, indemnités de chômage, sont plus aidés par leurs parents.

Les prestations sociales ont donc une action positive sur l'aide parentale. Elles sont complémentaires.

Conclusion

La famille élargie n'a pas disparu.

Le rôle des générations s'affirme.

La famille continue de transmettre. Elle réaménage les valeurs de la société .Elle intègre les nouvelles normes de l'individualisme et de l'épanouissement de soi tout en maintenant les solidarités intra-familiales. La famille est un lieu d'affection : la priorité est donnée à l'amour et à la tendresse. Maintenant l'affection se dit la peine aussi. La tendresse se dit, s'exprime, se témoigne. Les relations sont plus confiantes, les confidences sont plus libres.

La famille d'aujourd'hui repose sur un socle affectif. Elle est fondée aussi sur le bien, les échanges de biens matériels et de services entre les générations et aussi entre frères et sœurs.

Malgré l'éloignement géographique, un habitat séparé, les familles sont composées de plusieurs générations qui sont toutes en liens les unes avec les autres.

Cela demande un gros travail aux membres des familles, car la famille "ça ne va pas de soi".

C'est un engagement au long cours.

Il est clair que les relations familiales sont aussi objets de tensions et de conflits plus ou moins vifs.

Les discussions, ruptures et retrouvailles sont nombreuses dans les familles parce que justement l'ensemble repose sur l'affection. Lorsqu'il n'y a que le devoir et l'obligation les oppositions, les divergences ne peuvent pas s'exprimer.

Documentation :

B. CYRULNIK : *Sous le signe du lien*, Ed. Hachette Littérature, Coll. Pluriel, 2000

Cl. ATTIAS-DONFUT, N. LAPIERRE, M. SEGALEN : *Le nouvel esprit de famille*, Ed. O. Jacob, 2002

Sous la direction de H. MONTAGNER et Y. STEVENS : *L'attachement, des liens pour grandir plus libre*, Ed. L'Harmattan, 2003

Cl. ATTIAS-DONFUT, M. SEGALEN : *Grands-parents, la famille à travers les générations*, Ed. O. Jacob, 2004